

<b>1. Identification :</b>		
1.1 Nom commercial :	<b>WASH PLUS</b>	
<b>2. Composition/Information sur les composants</b>		
	<b>Composant AISI 305 L</b>	<b>N° CAS</b>
<b>2.1 C</b>		<ou=0.08
<b>2.2 Si</b>		<ou=1.00
<b>2.3 Mn</b>		<ou=2.00
<b>2.4 P</b>		<ou=0.045
<b>2.5 S</b>		<ou=0.030
<b>2.6 Cr</b>		17.0-19.0
<b>2.7 Ni</b>		10.50-13.00
<b>2.8 Fe</b>		Reste de la composition
<b>3. Identification des risques :</b>		
<p>L'utilisation normale et appropriée de ce produit n'entraîne aucun risque hasardeux ni pour l'humain ni pour l'environnement.</p> <p>Son utilisation autre que conforme aux indications d'utilisation peut altérer ses performances et induire de potentiels risques pour la santé.</p> <p>Dans l'éventualité où ce produit subit un changement de processus de fabrication (matières premières principalement), seules les personnes impliquées dans le processus de fabrication seront impactées et aucune incidence pour l'utilisateur final.</p>		
<b>4. Premiers secours :</b>		
<p>Pas applicable à ce produit sauf modification du processus de fabrication entraînant une modification des matériaux de base. Incidences pour l'opérateur en production :</p> <p>Inhalation : amener l'opérateur de fabrication à l'extérieur des locaux et consulter un médecin.</p> <p>Ingestion : une large quantité de produit peut altérer la santé, consulter un médecin.</p> <p>Contact avec la peau : laver avec de l'eau et produits doux.</p> <p>Contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin.</p>		
<b>5. Mesures de lutte contre l'incendie:</b>		
<p>Produit non inflammable.</p> <p><b>- Moyens d'extinction</b> Non applicable</p> <p><b>- Moyen d'extinction contre-indiqué :</b> Non applicable</p> <p><b>- Dangers spécifiques</b> Risques spéciaux dus à la combustion du produit : fumées d'oxyde de métal.</p> <p><b>- Méthodes particulières d'intervention</b> En cas d'extinction par eau récupérer l'eau à ne pas mettre aux égouts.</p> <p><b>- Protection des intervenants</b> Port d'appareils respiratoires.</p>		
<b>6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :</b>		
<p><b>- Précautions individuelles :</b> Pour les opérateurs de production de ce produit éviter l'inhalation des fumées et poussières et utiliser les protections adéquates.</p> <p><b>- Précaution pour la protection de l'environnement :</b> Résidus à isoler.</p>		

**7. Manipulation et Stockage :**

Manipulation exclusivement réservée aux professionnels de la santé.  
Aucune prescription particulière pour le stockage.

**8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle:**

Aucune précaution particulière connue. Les limites d'exposition au produit, si tel était le cas, concerne les fumées et la poussière dégagées lors du processus de fabrication.

**9. Propriétés physiques et chimiques :**

Apparence du produit : métal argenté de couleur grise

Odeur : sans odeur

Point d'ébullition : non déterminé

Point de fusion : non déterminé

Densité à 20°C : <3g/cm<sup>3</sup>

Solubilité dans l'eau : insoluble

Ph : NA

Point éclair : NA

Température d'auto inflammabilité : NA

Point minimal d'explosion : NA

**10. Stabilité et réactivité:**

**- Conditions**

Conditions à éviter : aucune

**- Matières à éviter**

Aucune

**- Produits de décomposition dangereux à haute température**

Fumées d'oxyde de fer

**11. Informations toxicologiques:**

**- Toxicité Aiguë**

NA

**- Effets locaux**

\_ Contact avec la peau ou avec les yeux : possible au contact de la peau

**12. Informations écologiques:**

Ne pas disposer du produit dans la nature; effets hasardeux pour l'eau

**13. Considérations relatives à l'élimination:**

**- Elimination du produit :**

Selon les réglementations locales et gouvernementales.

Recyclage selon les directives gouvernementales

**14. Informations relatives au transport:**

Aucune restriction

### **15. Informations réglementaires:**

#### **1) Directives CE**

- \_ 94/62/CE. relative aux emballages et aux déchets d'emballages.
- \_ Règlement CE 2004/1935, concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- \_ Directive des Dispositifs Médicaux 93/42 CEE.
- \_ **Fiches de données de sécurité:**  
D.91/155/CEE modifiée par D.93/112/CEE : substances et préparations dangereuses

#### \_ **Classement/Etiquetage CE**

Directive n° 67-548-CEE du 27 juin 1967

#### **2) Réglementation française**

\_ Code de la Santé Publique Livre-5bis « Dispositions relatives aux dispositifs médicaux » : Ch1, Ch2 et Ch3

#### \_ **Fiches de données de sécurité**

Arrêté du 5.01.1993 : substances et préparations dangereuses

#### \_ **Préparations dangereuses**

Arrêté du 21.02.1990 modifié par arrêté du 25.11.1993

Cette rubrique a pour objet de rappeler les prescriptions essentielles d'ordre réglementaire et législatif relatives au produit objet de cette fiche et connues à la date de création ou de mise à jour de la fiche mais ne saurait être considérée comme une énumération exhaustive des prescriptions applicables.

Ces informations sont fournies à titre indicatif et ne dispense en aucun cas l'utilisateur de se reporter aux textes officiels où il trouvera toutes précisions sur les obligations lui incombant. Elles ne sauraient constituer une garantie ni engager notre responsabilité pour quelque cause que ce soit.

### **16. Autres informations:**

#### **- Utilisations recommandées**

Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur des éléments provenant de nos fournisseurs Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.

Ce produit ne doit être utilisé que dans le cadre de traitement ortho ontique et réservé aux professionnels.